

Classe à P.A.C. : l'interdisciplinarité.



Contexte du mémoire :

Discipline concernée : Education Musicale

Classe concernée : 6^e I

Etablissement : Collège Marie Curie, Pignan

Tuteur du mémoire : Maurice JUILLARD

Assesseur : Philippe GACHES

Année universitaire **2001-2002**

Classe à P.A.C. : l'interdisciplinarité

La rentrée scolaire 2001 s'est accompagnée de la naissance de classes à Projet Artistique et Culturel. Quelles en sont les modalités de fonctionnement ?

Comment intégrer un Projet Artistique et Culturel de classe dans les pratiques disciplinaires liées aux programmes, et plus particulièrement dans le cours d'Education Musicale ? Approche d'une culture par la danse, génératrice de transversalité.

At the start of the school year 2001, a new type of project has appeared : Artistic and Cultural Projects. How does this kind of new projects work ?

How do we integrate these into the specificities of the existing programs, and more particularly in musical classes ? Here is the presentation of a culture through dance witch allows interactions with several disciplines.

Las clases con « Proyecto Artístico y Cultural » nacieron en sept. de 2001. ¿ Cuales son sus modalidades de funcionamiento ?

¿ Como integrar un Proyecto Artístico y Cultural en las actividades disciplinarias relacionadas a los programas, y más precisamente en la clase de música ? Acercamiento a una cultura gracias al baile, generador de pluridisciplinaridad.



Costume traditionnel andalou (Séville)

Mots-clefs :

Classe à Projet Artistique et Culturel, interdisciplinarité, transversalité, danse, sévillane, flamenco, rumba, Andalousie

Remerciements

Merci à :

Maurice JUILLARD, Marc BOYER et Christophe EVARISTE, respectivement tuteur de mémoire, tuteur du stage en responsabilité et tuteur du stage accompagné,

Pierre GAUCHER, formateur à l'I.U.F.M.,

M CASANAVE-LABLANQUE, Principal du collège Marie Curie,

Françoise DADOIT, professeur principal de la 6^{ème} I,
Valérie ADAM et Françoise LINDER, professeurs au collège Marie Curie,

Jawad, Jérôme, Kévin B., Margot, Laura B., Florian, Camille, Kévin C., Vincent, Hervé, Sophie, Flavien, Mathieu G., Patrick, Marine, Marie, Marion, Fanny, Sébastien, Laura T.-A., Mathieu V., Emmanuelle et Clément, élèves de la 6^{ème} I,

Maya et Eliane CAPO de l'association « Flamenco »,
et François, guitariste et chanteur de rumbas.

Vous avez toutes et tous contribué à l'élaboration de ce mémoire, qui fut la source de questionnements, de réponses et de doutes... ainsi que d'une grande motivation personnelle.

SOMMAIRE

INTRODUCTION _____	p.5
I - VERS LA CLASSE À P.A.C. _____	p.6
I.1 - Le Plan Art et Culture - conférence du 5 avril donnée par Jack LANG, ministre de l'Education Nationale_____	p.6
I.2 - La mise en place du P.A.C. "Initiation aux danses sévillanes"_____	p.8
II – VERS UN TRAVAIL DISCIPLINAIRE TRANSVERSAL _____	p.11
II.1 - La danse à l'école_____	p.11
II.3 - La danse, langage du corps_____	p.11
II.4 - L'intégration du P.A.C. au cours d'Education Musicale_____	p.12
II.5 - L'intégration du P.A.C. aux cours de Mathématiques, Education Physique et Sportive, Arts Plastiques, Français et Anglais_____	p.19
III – L'IMPACT DU P.A.C. _____	p.22
III.1 - Application de la reforme du collège, discours de Jack LANG ministre de l'Education Nationale - 17 janvier 2002_____	p.22
III.2 - Les conséquences du P.A.C. sur les élèves de sixième I_____	p.22
III.3 - Faisabilité d'un P.A.C._____	p.23
CONCLUSION _____	p.24
Table des annexes_____	p.25
Bibliographie_____	p.42
Discographie_____	p.44
Vidéographie_____	p.45

CD Joint

INTRODUCTION

Créé en septembre 1995, puis pérennisé à partir de septembre 1998 jusqu'en 2001 sous la forme d'un P.A.E.*, l'atelier «Initiation aux danses sévillanes*» proposait aux élèves du collège Marie Curie de PIGNAN une incursion culturelle en Andalousie. Cet atelier, assuré par une intervenante extérieure, accueillait chaque année des élèves volontaires issus des quatre niveaux d'étude à raison d'une heure hebdomadaire, placée de 13 h à 14 h le jeudi. Les élèves rendaient compte de leur travail dans des spectacles de fin d'année.

A la rentrée 2001, la disparition du P.A.E. n'entraîne pourtant pas la disparition de la pratique des danses sévillanes au sein du collège. Et pour cause, cette nouvelle année scolaire est accompagnée de la naissance d'une classe à P.A.C.* intitulé : «Initiation aux danses sévillanes».

Dans le cadre de notre stage en responsabilité, c'est en qualité de professeur stagiaire d'Education Musicale que nous héritons de cette classe à P.A.C., la sixième I. Les premiers mois, nous accordons peu d'intérêt à ce projet, et nous nous concentrons plutôt sur la préparation de séquences propres au cours d'Education Musicale. Cependant, nous sommes progressivement sollicités par Françoise DADOIT (Professeur Responsable du P.A.C. «Initiation aux danses sévillanes») afin d'approfondir avec les élèves de la sixième I l'initiation à la culture andalouse à travers la musique.

Une recherche préalable sur les musiques d'Andalousie s'est imposée pour combler, il est vrai, une ignorance culturelle dans ce domaine. Dans cette tâche, nous sommes aidés dans un premier temps par Françoise DADOIT, *aficionada** de Flamenco et des musiques andalouses, puis par Maya CAPO, professeur de danse (*flamenco, rumba, sevillana*) de l'association «Flamenco» à Montpellier (c.f. CD Joint, pages 6 à 8). Nous approfondissons enfin notre propre initiation au sein de la Maison Pour Tous «Marcel Pagnol» à Montpellier, en suivant les cours de danses sévillanes, assuré par Maya CAPO.

Est-ce la magie du *duende** qui nous pousse à élaborer une séquence entière autour de la culture musicale andalouse ? Dans tous les cas, le processus nécessaire à l'élaboration d'un travail interdisciplinaire autour d'un Projet Artistique et Culturel, ainsi que la réalisation d'un Projet Artistique et Culturel de classe nous semblent intéressants à développer.

Nous nous intéressons dans un premier temps à la création du P.A.C. «Initiation aux danses sévillanes» à travers les directives ministérielles récentes et son élaboration au sein du collège au printemps 2001.

Le travail interdisciplinaire que peut insuffler un P.A.C. nous amène à expliquer par la suite le processus engagé pour introduire un travail disciplinaire transversal et proposer un ensemble de pratiques propres aux cours d'Education Musicale, Mathématique, E.P.S., Français, Anglais et Arts Plastiques (un accent particulier est mis sur l'Education Musicale).

Enfin, tout en étant conscient du manque de recul dans le regard porté sur le déroulement d'une classe à P.A.C., sont proposées une synthèse des conséquences d'un tel projet, sa faisabilité, ainsi que sa justification dans le parcours scolaire d'un élève.

I - VERS LA CLASSE A P.A.C.

I.1 - LE PLAN ART ET CULTURE AU COLLEGE - CONFERENCE DU 5 AVRIL DONNEE PAR JACK LANG, MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE (c.f. Annexe 1, p 26)

Les nouvelles orientations tournées vers l'art et la culture, amorcées par la conférence du 14 décembre 2000, traduisent une volonté d'intégrer l'éducation artistique et culturelle dans les pratiques scolaires comme une dimension fondamentale, de favoriser le brassage et la mixité sociale, et de reconnaître toutes les formes d'intelligence (conceptuelle, concrète, sensible). Les arts sont un autre moyen d'apprendre et de s'exprimer.

Afin que les élèves accèdent aux répertoires les plus divers, les partenariats pour accueillir les musiciens à l'école et les élèves dans les salles doivent se développer.

L'éducation artistique et culturelle repose désormais sur trois pôles :

- l'enseignement artistique traditionnel ;
- les activités artistiques et culturelles facultatives ;
- les classes à projet artistique et culturel.

I.1.1 - Définition et principes d'une classe à P.A.C.

Un projet artistique et culturel de classe est une organisation pédagogique ouverte à un partenaire artistique ou culturel. Il constitue un prolongement des enseignements, s'appuie sur les programmes et enseignements obligatoires, et s'inscrit dans les horaires habituels de la classe. Il est placé sous la responsabilité d'un enseignant volontaire et sa réalisation implique une équipe d'enseignants.

Ce nouveau support pour une éducation artistique et culturelle est construit sur plusieurs principes d'action :

- mettre en évidence la complémentarité des enseignements ;
- apporter une multiplicité des méthodes pédagogiques ;
- associer des enseignants et des praticiens d'un art ou d'un domaine culturel
- donner lieu à une restitution (création ou production) qui peut revêtir des formes variées (œuvre plastique, réalisation d'objet du quotidien, spectacle, exposition, document écrit, exposé oral, document audio ou vidéo...).

Pour les élèves, c'est une obligation, ce qui veut dire que le projet artistique et culturel s'adresse à tous les élèves et non pas aux seuls élèves volontaires. La classe à P.A.C. a pour objectifs d'accroître leur ouverture d'esprit et favoriser la mixité des cultures à travers un contact direct à l'art et la culture (un accent particulier sur les « musiques du monde » doit être effectué). Enfin, la classe à P.A.C. doit contribuer à l'intégration des élèves au sein de l'établissement ; elle intéresse donc de façon prioritaire le niveau sixième.

I.1.2 - Les intervenants extérieurs

Pour ces partenaires, le P.A.C. se déroule dans l'établissement avec des horaires d'intervention situés entre 8 et 15 heures par an. Ils donnent âme et chair aux savoirs enseignés en classe et peuvent intervenir dans de nombreux domaines :

- musique, pratique instrumentale, chant et culture musicale ;
- danse, langage du corps ;
- arts de la rue, cirque ;
- littérature, théâtre et poésie ;
- arts appliqués, design ;
- arts plastiques ;
- cinéma, photographie, audiovisuel ;
- arts du goût ;
- patrimoine, ressources muséographiques, archives ;
- formes urbaines, architecture, paysage.

I.1.3 - Validation et financement des projets

Les classes à P.A.C. s'inscrivent dans le projet d'établissement.

Différentes phases préparatoires se succèdent dans la mise en œuvre des classes à P.A.C. :

- élaboration du dossier de présentation ;
- présentation du projet au conseil d'administration de l'établissement ;
- transmission du dossier à l'inspection académique et au Conseil Général.

Pour la validation des projets sont pris en compte trois critères simples, qui cadrent l'action sans brider les initiatives des enseignants : le projet doit comporter une production artistique ou culturelle ; il doit établir des passerelles claires entre le thème retenu et les autres domaines de connaissance ; il doit être fondé sur un partenariat avec un artiste ou un établissement culturel.

Le ministère de l'Education Nationale apporte une contribution moyenne de 600 Euros par classe et par année pour un coût de revient moyen de l'ordre de 1200 Euros.

I.1.4 - L'évaluation

Il convient de distinguer deux types d'évaluation :

- dans le cadre des enseignements disciplinaires, l'évaluation des connaissances et des savoir-faire acquis par les élèves dans la réalisation du P.A.C. et qui relèvent de ces enseignements ;
- dans le cadre de la mise en œuvre du P.A.C., l'évaluation, par l'équipe pédagogique, du processus de réalisation (implication et progression).

L'annonce de la création des classes à P.A.C. (printemps 2001) a engendré presque instantanément l'élaboration de projets au sein des collèges. Nous proposons d'étudier à présent la mise en place d'un Projet Artistique et Culturel de classe à travers l'exemple de la

sixième I du collège Marie Curie à Pignan.

I.2 - LA MISE EN PLACE DU P.A.C. " INITIATION AUX DANSES SEVILLANES " AU COLLEGE MARIE CURIE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2001-2002

La mise en place de cette classe à P.A.C. est antérieure à notre affectation au collège Marie Curie. Suite à l'intervention du Ministre de l'Education Nationale, le 5 avril 2001, concernant les orientations du collège, le collège Marie Curie a été sollicité par l'Inspection Académique le 18 avril 2001, afin de proposer des projets de classes à P.A.C. pour la rentrée 2002.

Dès fin avril 2001, différents groupes de professeurs se mettent donc à élaborer des propositions de classe à P.A.C., et trois projets sont présentés pour l'année 2001-2002 :

- « Initiation aux danses sévillanes » ;
- « Mosaiques gallo-romaines » ;
- « Ecriture et composition de chansons en 6^{ème} » (l'intervenant pressenti ayant quitté la région, ce dernier projet ne se réalisera finalement pas).

I.2.1 - Description du P.A.C. « Initiation aux danses sévillanes »

L'équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique annoncée dans la présentation du projet est composée de trois professeurs : Françoise DADOIT est professeur de Français et Latin, « professeur responsable » du projet ; elle est une grande *aficonada** de flamenco* et de culture andalouse ; Françoise LINDER est professeur de Mathématiques ; Armelle AUDIE est professeur d'Arts Plastiques.

Le partenariat :

L'intervenante extérieure, Maya CAPO, est animatrice de l'Association « Flamenco » à Montpellier. Cette association n'est pas agréée par la D.R.A.C. et l'Education Nationale, mais aucun agrément n'existe dans cette discipline.

Maya CAPO a animé au sein du collège l'ancien atelier de pratique artistique « Initiation aux danses sévillanes ». Cet atelier fut intégré à un P.A.E. en 1998.

Son implication dans le P.A.C. est à raison de 15 h de rencontres et interventions directes auprès des élèves, réparties sur l'heure de vie de classe hebdomadaire le plus souvent, à hauteur de une heure ou une heure et demi par quinzaine. Pendant ses interventions qui sont en présence du professeur responsable du projet, l'intervenante gère la classe de façon autonome.

Description du programme d'action :

Objectifs généraux.

Découvrir un aspect des civilisations et des cultures méditerranéennes à travers les danses et musiques de l'Andalousie (sévillanes, rumbas*, flamenco), aux influences arabo-andalouses, juives et gitanes.

S'initier aux différents rythmes (notamment aux mesures à 6 et 12 temps, temps et contretemps).

Développer la coordination corporelle et la motricité qui sont des compétences supplémentaires pour réussir tout apprentissage : « [...] *la seule forme d'existence commune aux divers aspects de l'être individuel, qui sera donc le moyen, le terrain de l'enseignement, c'est le mouvement.* »¹

Objectifs opérationnels : les musiques et danses du Sud de l'Espagne comme creuset culturel et fédérateur.

Sensibilisation aux différents rythmes à travers l'écoute et la reproduction aux *palmas**, la musique des castagnettes.

Mise en œuvre des quatre mouvements de la sévillane (c.f. Annexe 2, p) : individuellement, par couples, en rond ; en carré, en quinconce.

Apprentissage de techniques simples de pieds de base flamenco mais applicables avec des enfants en sévillane.

Pour chaque élève et en groupe, travail filmé (= outils d'évaluation) débouchant sur une cassette vidéo finale et un spectacle public proposé aux parents et aux élèves, voire aux écoles primaires du secteur.

Création d'un site Internet sur le P.A.C. « Initiation aux danses sévillanes » réalisé au collège.

Fabrication de costumes apparentés aux costumes andalous, ce qui entraîne la participation des parents d'élèves.

Exploitations prévues en Arts Plastiques : étude du mouvement des mains et de bras, et exposition des travaux.

Exploitations prévues en Mathématiques : étude des figures géométriques de base formées par les danseurs (rond, carré, ovale) et étude des intervalles.

Ce n'est qu'au premier trimestre de l'année scolaire 2001-2002 que nous rajoutons les exploitations envisagées en Education Musicale, après avoir pris connaissance du dossier de présentation du P.A.C. :

- initiation aux musiques et danses d'Andalousie (flamenco, rumba, sévillane) à travers l'écoute et l'analyse d'enregistrements ;
- interprétation de chants gitans et de sévillanes ;
- pratique de la polyrythmie aux *palmas* ;
- rencontre avec un guitariste-chanteur de flamenco.

Productions envisagées et évaluation des élèves:

Les élèves sont évalués individuellement à travers leur implication et leur progression dans le processus d'apprentissage, ainsi qu'à travers les productions

¹ DAUMAL René, *L'évidence absurde*, 1934.

envisagées : un spectacle de fin d'année, un site Internet, une cassette vidéo.

Budget prévisionnel :

Ce projet est accompagné de son budget personnel qui se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Fouritures : un lecteur CD assez puissant + CD	2000 F	Fonds propres de l'établissement :	500 F
Déplacements : une à deux sorties pour assister à des spectacles ou expos	3000 F	Education nationale :	4000 F
Intervenant extérieur : 15 heures x 200 F	3000 F	Conseil Général :	3000 F
		Foyer socio-éducatif :	500 F
TOTAL	8000 F	TOTAL	8000 F

I.2.2 - Approbation du Conseil d'Administration

Ce projet de classe à P.A.C. a été approuvé par le C.A. du collège. Cette décision est accompagnée de l'appréciation de M. CASANAVE-LABLANQUE, Principal du collège, inscrite en conclusion du dossier de présentation, que nous citons ci-dessous :

« Ce projet s'inscrit dans la philosophie et dans les orientations sur l'avenir du collège. Le thème est original car il s'appuie sur les danses et chants de l'Andalousie. Avis favorable. »

La classe à P.A.C. « Initiation aux danses sévillanes » a occasionné un travail interdisciplinaire en Education Musicale, Mathématique, E.P.S., Français, Anglais et Arts Plastiques. Nous allons donc étudier ces pratiques.

II - VERS UN TRAVAIL DISCIPLINAIRE TRANSVERSAL

II.1 - LA DANSE A L'ECOLE

Avant la rentrée scolaire 2001-2002, la danse est présente au collège sous la forme d'ateliers artistiques ou sous la forme de P.A.E., destinés à des élèves volontaires ou initiés.

« *La dimension poétique du corps doit prendre place à part entière à l'école.* »² Le Plan pour le développement des arts et de la culture à l'école prévoit de tripler le nombre de départements concernés par des « projets artistiques et culturels de classe » consacrés à la danse (de 20 à 60). Toutes les formes de danse peuvent être pratiquées.

II.2 - LA DANSE, LANGAGE DU CORPS

La finalité de la danse est principalement de transmettre une émotion à un public ou à une tierce personne. Tout en rendant expressif l'évocation de situations réelles, elle livre son message, ses sentiments.

(La Danse)

*"Qu'elle chante la lumière qui la forme
Qu'elle peigne la voix, qu'elle prenne corps, silhouette, dessin
Qu'elle insinue un rythme culte
Que j'aperçoive la ligne secrète des sons
Et que mes yeux écoutent des musiques claires, visibles.
Voilà ce qui est vivre et trembler, craindre, espérer sentir
Jusqu'à ce que le rêve ou la mort effacent musique et contour
Pour que tout ce qui est profond se fasse aveugle et sourd en moi."*³

Manuel ALTOLAGUIRRE

Afin de pouvoir s'approprier de manière optimum l'activité de danse et d'être cohérent avec un projet expressif, les compétences à acquérir pour les élèves sont multiples et transversales. Elles concernent⁴ :

- La maîtrise de l'instrument corps : être conscient des mouvements corporels et les maîtriser, varier les énergies, les accents et les intensités.
- Le rapport à l'espace : exploiter la richesse de la géométrie à travers les mouvements et les figures, individuelles et collectives.
- Le rapport au temps et au tempo : reconnaître et garder des tempos différents,

² Jack LANG, *Plan pour le développement des arts et de la culture à l'école*, 5 avril 2001.

³ Citation trouvée sur le site Internet « Flamenco Pass.com ».

⁴ Nous faisons référence au chapitre 8 (« Une pratique pédagogique à l'école ») de *l'Apprentissage de la danse* (Ed. Actio, 1990) par Marielle CADAPI et Andrée Bonnery.

intérioriser le rythme, exploiter les composantes du tempo - accent, durée, intensité, accélération et ralentissement, alternance.

- La relation à l'environnement : abstraction ou fusion.
- La relation aux autres : prendre en compte le spectateur, les autres danseurs, les musiciens.
- La relation au monde sonore, la disponibilité auditive : répondre à une invitation sonore, traduire corporellement une ou plusieurs composantes du monde sonore, être en adéquation, créer son propre environnement.
- Le symbolisme : reproduire ou évoquer le réel à l'aide de techniques et d'intention, livrer un message et rendre plus significatif un sentiment, mettre la technique au service de l'émotion.

C'est en choisissant de développer une ou plusieurs des compétences liées à la pratique de la danse, que les professeurs de la sixième I élaborent une pédagogie riche de transversalité et complémentarité.

II.3 - L'INTEGRATION DU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL «INITIATION AUX DANSES SEVILLANES » DANS LE COURS D'EDUCATION MUSICALE DE SIXIEME

Après avoir précisé les modalités du programme d'Education Musicale et le contexte de la classe de sixième I, ainsi que nos stratégies d'apprentissage, nous présenterons des pratiques liées à des objectifs, et une évaluation formative et sommative de ces pratiques.

II.3.1 - Intégration à la progression annuelle de sixième

L'objectif de l'éducation musicale est triple⁵ :

- développer la sensibilité esthétique des élèves ;
- affiner la capacité d'expression artistique et d'invention des élèves en les familiarisant avec des outils techniques ;
- établir des repères culturels à partir de pratiques et d'auditions musicales.

Le cours d'éducation musicale s'ancre sur quatre pôles : chanter, jouer, écouter et créer, avec en fil rouge une thématique qui donne une cohérence à la séquence et structure l'esprit des élèves.

Le programme de sixième a pour objectifs de cibler les grandes constantes musicales comme le timbre, le tempo, et les nuances.

Tout au long des six séquences de l'année, six formations instrumentales doivent être étudiées : l'orchestre, la petite formation, l'instrument seul, le chœur, la voix soliste et une formation incluant les nouvelles technologies.

Il semble possible d'envisager une « séquence P.A.C. » avec comme intitulé : « Les musiques d'Andalousie » : en effet, il est facile d'aborder la formation pour petit ensemble ou celle incluant une voix soliste ; nous pouvons également travailler les notions de thème /

⁵ Rencontre avec Denis WALLECK, I.P.R.* d'Education Musicale de l'Académie de Montpellier (Nîmes, 23 janvier 2002)

accompagnement et pulsation / tempo / rythme.

Cette séquence s'inclue naturellement en milieu d'année scolaire, après avoir abordé les " Timbres et couleurs ", puis " Pulsation et intensité ". Elle se place aussi aux deux tiers du déroulement des interventions propres au P.A.C. « Initiation aux danses sévillanes ».

II.3.2 - Choix des compétences à développer

Situation de référence de la classe de sixième I

Cette classe compte 23 élèves (10 filles pour 13 garçons); C'est une classe hétérogène par rapport aux origines socioculturelles des élèves.

Les élèves n'ont pas de réelle pratique antérieure de la danse ; Seuls quelques élèves sont instrumentistes.

Le travail propre au P.A.C. (l'apprentissage de la sévillane) a commencé au mois de novembre, à raison d'une heure par quinzaine, dans le cadre de l'heure de Vie de classe et occasionnellement, dans le cadre du cours de Français et d'Education Musicale.

Sur le plan moteur, les niveaux des élèves sont très hétérogènes ; précédant le démarrage de la « séquence P.A.C. », une pratique rythmique de battue du tempo et de polyrythmie durant l'écoute d'une sévillane met en évidence plusieurs difficultés :

- les élèves montrent des tempos différents (à côté du temps) et un manque de disponibilité auditive (départs tardifs et battues décalées);
- les élèves n'accompagnent pas leur battue d'une intention musicale ; cette pratique des *palmas** est soit trop bruyante, soit inaudible (gestes ou positions parasites, manque de savoir-faire).

Choix des axes de travail en relation avec le P.A.C.

Suite aux difficultés rencontrées par les élèves, la séquence « Les musiques d'Andalousie » visera principalement à développer la disponibilité auditive des élèves, maîtriser le geste musical en étant conscient de l'intention demandée, et permettre l'appropriation de techniques propres au projet.

Nous en profiterons pour acquérir des repères culturels et des savoirs plus généraux (notions musicales, la musique espagnole), plus ou moins en relation avec le P.A.C..

II.3.3 - Exemples de pratiques

Ecouter

Les œuvres sélectionnées pour l'écoute sont: « Pa'lla Pa'ca » de Juan Carmona, Best of sevillana de Oro (vol. B), « Mil Colores » de Sergio Lopez, The best of Gipsy Kings (c.f. Discographie p. 44 et CD Joint, pages 1 à 6).

L'élargissement à la culture musicale andalouse - flamenco, rumba, sévillane : trois styles imprégnés de la culture des gitans - permet de nombreux apprentissages :

L'imprégnation de différents caractères et intentions : la noblesse et la fierté, l'amour et la souffrance, la fête et la joie, la tonicité et la danse.

La reconnaissance de timbres caractéristiques de la culture musicale espagnole : la guitare, les castagnettes, les palmas, la voix rauque.

La découverte de la triade présente dans le flamenco : le chant, la musique (guitares/palmas) et la danse, ainsi que le rôle de chacun / notions de thème et d'accompagnement.

La comparaison de plusieurs pulsations ou mesures (appelées *compas**) et l'approfondissement des notions de tempo et de rythme :

- le flamenco, *compas* composée à 12 temps (3+3+2+2+2, c.f. annexe 3, p. 35) ;
- la rumba, *compas* binaire à 4 temps ;
- la sévillane, *compas* ternaire à 6 temps ;

Pour diversifier l'apprentissage de la sévillane, nous proposons de codifier à l'aide d'un langage visuel l'enchaînement des différents pas.

Ce code peut être inventé avec les élèves. Par exemple :

- α Pas de sévillane
- Ω Passade ou *pasada**
- \rightarrow ou \leftarrow Côté
- $\square \cup$ Préparation et tour complet
- ? Posture finale

Les élèves utilisent les symboles pour récapituler l'enchaînement des pas de la première sévillane :

$\alpha \alpha \alpha \alpha \alpha \Omega \alpha \rightarrow \leftarrow \rightarrow \leftarrow \Omega \alpha \Omega \Omega \Omega \Omega \square \cup ?$

(c.f. Jouer p. 15)

Chanter

En rapport avec la séquence, il est possible de choisir entre :

- une sévillane (sans trop de mélismes*) en espagnol ;
- un chant ayant des liens avec l'Espagne, l'Andalousie ;
- un chant ayant des liens avec la danse ;
- un chant ayant des liens avec le peuple gitan.

Nous choisissons d'interpréter *Hijo de la Luna* (c.f. Annexe 4 p. 37 et CD Joint, plage 10) du groupe Mécano pour plusieurs raisons : ce chant raconte une légende gitane (où une femme implore la Lune de lui donner un mari, ce qu'elle obtiendra en échange du sacrifice de son enfant), et pour une meilleure appropriation de la part des élèves, nous choisissons la version française ; la mesure ternaire du chant est assimilable à celle d'une sévillane ; il est donc possible d'y ajouter la pratique de différents rythmes pour une meilleure assimilation de la pulsation.

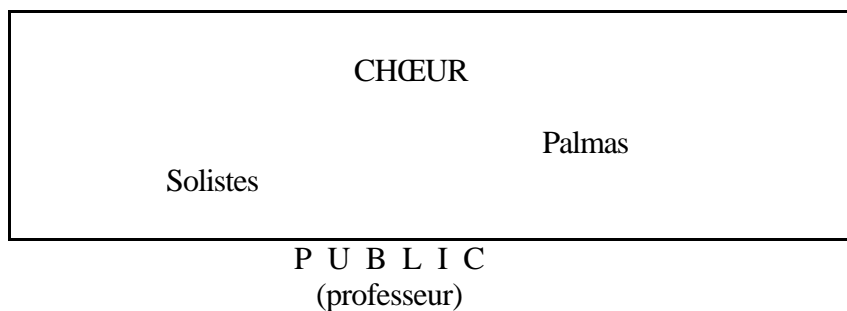
Comme pour tout autre chant, il est possible de s'attarder sur la justesse et la qualité des voix, une interprétation cohérente, la mémorisation des paroles...

Dans le but d'intégrer l'interprétation ce chant au spectacle final, très tôt les élèves sont confrontés à un travail de mise en espace pour préparer le futur rapport au public ; il est important d'habituer les élèves à être en condition de représentation.

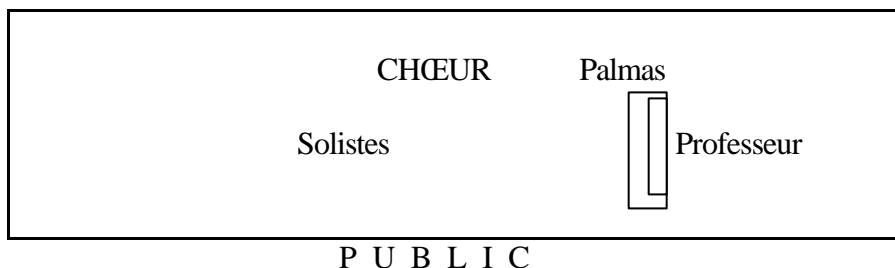
Nous proposons par exemple de disposer les élèves en trois groupes:

- les solistes qui interprètent les couplets, qui racontent la légende tels des conteurs ;
- le chœur qui interprète les refrains et ponctue l'histoire avec la réponse de la gitane à la Lune;
- un groupe qui accompagne aux palmas les interludes instrumentaux.

Nous proposons la spatialisation suivante pendant la pratique du chant :



Dans le cas où les élèves seraient accompagnés au piano plutôt qu'avec un play-back enregistré pour le spectacle, nous proposons d'inclure le professeur, formant ainsi un espace consacré à l'accompagnement (piano et *palmas*) :



Jouer

Toutes les activités proposées ont pour objectifs communs d'améliorer la disponibilité des élèves et de développer des savoir-faire propres au flamenco, la technique des *palmas* :

- *palmas* étouffées : paume contre paume, pour accompagner un chanteur ;
- *palmas* sonores : doigts contre paume, pour accentuer un rythme.

Toutes les pratiques de percussions explicitées peuvent naturellement être précédées de pratiques rythmiques vocales sur des onomatopées (par exemple « dom tac tac ») pour une meilleure appropriation des cellules rythmiques et de la pulsation.

Les nuances (piano ou forte), ainsi que les caractères sont variés le plus possible, même si l'intention *flamenca* visée est emprunte de tonicité et d'énergie.

Dans un premier temps, les exercices rythmiques consistent en un travail de reproduction et d'imitation, qui se limite à rester dans une pulsation, une maîtrise de la régularité :

- Battues de différentes pulsations les yeux fermés.
- Pour développer l'écoute intérieure, alternance entre des battues sonores et des battues muettes.
- Imitations de cellules rythmiques professeur-élèves, puis élèves-élèves, sur un support métrique de 2 x 3 temps ou 4 x 3 temps :

Professeur	a	b	c...
Elèves	a	b	c...

—————▶

- Canon rythmique professeur-élèves, puis élèves-élèves :

Professeur	a	b	c	d...
Elèves	a	b	c	d...

—————▶

- Polyrythmie :

1	?			?		
2	?	?	?	?	?	?
3	?	?	?	?	?	?

Complémentarité et battue des contretemps :

La classe est divisée en deux groupes. Sur le support auditif « 1 et 2 et 3 et 1 et 2 et 3 et 1 et 2 et 3 et... », un groupe frappe les temps tandis que l'autre frappe les « et » ou contretemps :

Groupe 1	1	2	3	1	2	3...
Groupe 2	et	et	et	et	et	et...

Le tempo est ensuite accéléré progressivement de ? = 35 à ? = 120 (cette pratique au tempo ? = 90 est déjà tout à fait satisfaisant !).

Activités de relais :

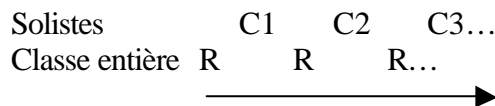
- Le même rythme passe d'élèves en élèves sans discontinuité : a a a a a...
- Jeu de question ? réponse, créativité; Chaque élève dispose de 4 x 3 temps pour proposer une nouvelle cellule rythmique avec une intention choisie, ou pour répondre à la proposition précédente dans un esprit de complémentarité ou d'opposition: a ? a'

enchaîné à b ? b'...Les autres élèves peuvent accompagner les deux solistes avec une battue légère de la pulsation en tapant dans la paume de main avec deux doigts.

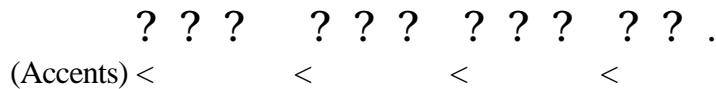
Cette activité peut s'effectuer en utilisant des rythmes précis, érudant toute improvisation.

Jeu du rondo, créativité :

Des couplets improvisés par des solistes alternent avec un refrain appris par l'ensemble du groupe (les premières fois, le professeur joue le rôle du soliste); couplets (C1, C2...) et refrain (R) ont la même carrure (4 mesures à 3 temps) et durant les couplets, le groupe soutient les solistes en marquant légèrement la pulsation :



Voici le refrain rythmique que nous employons:



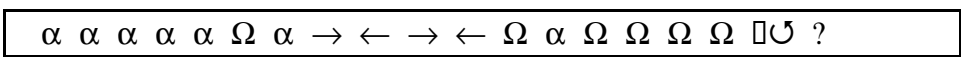
Simultanément ou bien dans un deuxième temps, les élèves se placent en cercle, délimitant ainsi un espace où les solistes à tour de rôle viennent improviser ; cette pratique s'apparente aux usages propres au flamenco : les danseurs et danseuses s'extraient du groupe au moment de leur passage.

Accompagnement rythmique de la première sévillane :

En reprenant le codage des pas effectué auparavant, un rythme est assigné à chaque symbole, prenant en compte la chorégraphie de chaque pas :
(Les chiffres en gras correspondent aux temps accentués ; les points correspondent aux temps muets)

α	(Pas de sévillane)	[1 2 3 4 5 6	ou	X x x X x x
Ω	(Passade)	[1 2 3 4 5 6	ou	x X x x x x
→ ou ←	(Côté)	[1 2 3 4 . .	ou	X x x X . .
□∪	(Préparation et tour complet)	[1 2	ou	X x
?	(Posture finale)	[1	ou	X

Les élèves frappent ensuite les rythmes pendant l'écoute d'une sévillane tout en suivant le schéma ci-contre:



Dans un deuxième temps, le schéma est ôté.

Rencontre avec un intervenant extérieur

(c.f. CD Joint, pages 11 à 19)

Le hasard fait bien les choses : nous apprenons qu'un gitan nommé François, agent de services employé par le collège, se révèle être un excellent chanteur-guitariste de rumbas. Après avoir obtenu son accord, ainsi que l'aval du chef d'établissement, une rencontre avec les élèves est organisée le jeudi 7 février 2002 pendant le cours d'éducation musicale.

Trois niveaux d'échange entre les élèves et le musiciens se succèdent, ce qui empêche un décrochage de la part des élèves :

- Du plaisir musical brut : les élèves écoutent le talentueux musicien. Pour certaines rumbas, il leur est proposé de trouver le caractère : amoureux, joyeux, mélancolique...
- Les élèves posent leurs questions. Elles portent sur les origines de la voix de François, l'utilité des ongles pour jouer de la guitare, l'utilité du capodastre ; une question en particulier ne manque pas de faire rire François : « Est-ce que c'est vrai que vous êtes le cousin des Gipsy Kings ? ». Pendant ces phases d'échanges sont abordées les notions de mélismes (plusieurs notes pour une seule syllabe) et de percussion (la guitare peut en devenir une !).
- Du plaisir musical partagé : les élèves accompagnent le musicien en chantant avec lui certains refrains ou en marquant le rythme rumba aux *palmas* :

Temps	1	2	3	4
<i>Palmas</i>	.	x	x	x
(On prononce		1	2	3)
Eventuellement aux pieds	x	.	.	.

Evaluation

A l'écrit :

Les élèves doivent rédiger un compte-rendu de la rencontre avec le musicien en expliquant ce qu'ils ont appris.

Evaluation des connaissances (les trois styles andalous étudiés et des instruments typiques de la culture *flamenca*, les notions de thème et accompagnement) à travers la reconnaissance à l'écoute d'enregistrements.

Pour vérifier que le travail de mémorisation demandé en dehors des heures de cours existe, et pour participer à leur appropriation de la langue française, les élèves écrivent un extrait des paroles du chant étudié.

A l'oral :

Individuellement ou en binôme, le chant est évalué sur les critères suivants :

l'interprétation, la justesse, le rythme et la mémorisation des paroles.

A travers le jeu du rondo ou le jeu de question-réponse, sont évalués la capacité à s'insérer dans une continuité et un déroulement musical, le respect des consignes portant sur les nuances et l'intention, mais aussi la musicalité, la cohérence ou l'originalité des improvisations.

Le groupe classe est évalué globalement à travers sa concentration, son application, sa détermination et sa production vocale et instrumentale.

II.4 - L'INTEGRATION DU P.A.C. DANS LES COURS DE MATHEMATIQUES, EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, ARTS PLASTIQUES, FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

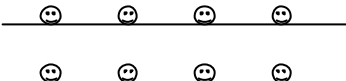
Suite à des rencontres, à notre demande, avec différents professeurs de la classe de sixième I, il a été possible de rassembler les travaux effectués dans les autres disciplines en lien avec le P.A.C. « Initiation aux danses sévillanes ».

II.4.1 - Intégration du P.A.C. en mathématiques

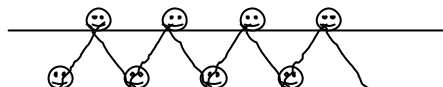
Temps consacré : environ trois ou quatre heures.

Travaux effectués :

Dessins géométriques dans le plan représentant les figures que forment les danseurs et les danseuses de sévillane.

Danse par couples : 

Application au tracé de droites parallèles et mesure de segments.

Danse en quinconce : 

Application au triangle équilatéral.

Travaux envisagés :

Transformations du plan

Rotations et translations d'un carré, à l'aide du logiciel CABRI géomètre, pour obtenir des mosaïques espagnoles.

Dessins dans l'espace des mouvements décrits par le corps lors de danse sévillane.

Evaluation :

Il n'y a pas d'évaluation spécifique : les dessins géométriques ont été notés comme partie d'un devoir maison.

Les mosaïques seront peut-être notées.

II.4.2 - Intégration du P.A.C. en Education Physique et Sportive

Temps consacré : six semaines sous la forme d'un cycle « danse ».

Travaux effectués :

L'activité proposée se base sur l'adéquation entre une intention définie et sa traduction en une séquence chorégraphique.

Tirer au sort un verbe d'action et deux verbes d'état.

Composer, par binôme, un enchaînement de mouvements traduisant les intentions véhiculées par les trois verbes obtenus.

Evaluation :

Les élèves sont notés sur la cohérence entre les intentions de départ et leur proposition chorégraphique pour les transmettre, ainsi que sur leur progression sur la durée du cycle.

II.4.3 - Intégration du P.A.C. en Arts Plastiques

Temps consacré : un cycle de six semaines consacré au mouvement et au dynamisme.

Travaux envisagés :

A partir des mouvements de mains effectués en dansant la sévillane, concevoir un projet personnel qui intègre les notions de mouvement et dynamisme.

Découvrir le traitement du mouvement à travers des œuvres de différentes esthétiques, figuratives ou abstraites.

Evaluation :

L'évaluation porte sur la qualité de présentation du rendu et sur la pertinence de la proposition.

II.4.4 - Intégration du P.A.C. en Français

Temps consacré : environ deux heures.

Travaux envisagés :

- Approfondissement de la notion de champ lexical.
- Recherche du champ lexical de la danse.
- Etude des grand thèmes qu'on retrouve dans les *coplas** du Flamenco et dans les sévillanes (c.f. Annexe 5, p.36).

II.4.5 - Intégration du P.A.C. en Anglais

Temps consacré :

La séance sur l'enchaînement des pas de la sévillane – déjà connu des élèves – en cours d'anglais s'inscrit au troisième trimestre dans une séquence axée autour du corps humain et de la description physique. Les prérequis sont de savoir donner et recevoir des ordres à l'impératif et connaître le vocabulaire des différentes parties du corps.

Travaux effectués :

Le professeur propose un rebrassage grammatical - l'impératif - et lexical - le corps humain - à l'aide d'expressions simples :

- Raise your head ! (Levez la tête !)
- Raise your right arm ! (Levez le bras droit !)
- Lower your left arm ! (Baissez le bras gauche !)
- Step forward ! (Avancez !)
- Make a full turn ! (Faites un tour complet !)
- Don't move ! (Ne bougez plus !)

Dans un deuxième temps un apprentissage des directions est effectué :

- Step to the right ! (Avancez à droite !)
- Step to the left ! (Avancez à gauche !)
- Cross to the right ! (Croisez à droite !)
- Cross to the left ! (Croisez à gauche !)

Evaluation :

L'évaluation de cette séance figure dans l'évaluation sommative de la séquence « Corps humain ». C'est un exercice reprenant les symboles de l'enchaînement. A côté de chaque symbole, il y a une expression à compléter d'un mot. Par exemple :

- Step to the _____ ! (à l'élève d'ajouter « right »)
- ↻ Make a full _____ ! (à l'élève d'ajouter « turn »)

III - L'IMPACT DU P.A.C.

III.1 - APPLICATION DE LA REFORME DU COLLEGE, DISCOURS DE JACK LANG MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE - 17 JANVIER 2002

« Le plan pour les arts et la culture, lancé en décembre 2000, a mis l'accent sur le développement de l'éducation artistique et culturelle en faveur des collégiens. Au-delà du renforcement des enseignements obligatoires, l'instauration des classes à projet artistique et culturel (« classes à P.A.C. ») a rencontré un succès indéniable. En effet, plus de 3700 classes à P.A.C. se sont ouvertes dans les classes de sixième, niveau prioritaire dans la première étape du plan. Ce dispositif, dont l'intérêt réside dans l'engagement d'une classe entière autour d'un projet artistique, répond visiblement à une attente, vus la qualité et la quantité de projets proposés par les établissements. C'est pourquoi, je demande qu'à la rentrée 2002 l'effort soit amplifié notamment pour les classes de sixième. »

III.2 - LES CONSEQUENCES DU P.A.C. SUR LES ELEVES DE SIXIEME I

Cinq mois après le démarrage du P.A.C. « Initiation aux danses sévillanes », nous ressentons une grande motivation au sein de la 6^{ème}I. Cependant le déséquilibre garçons/filles semble avoir freiné de temps en temps la progression de la classe : la sévillane se danse en couple.

Commentaires des élèves

A la question « *Que vous a apporté le P.A.C. ?* », voici les réponses formulées par les élèves de sixième I :

« On est plus motivé ! » ; « Il y a une bonne ambiance dans la classe. » ; « Ça a développé les échanges entre les élèves. » ; « C'est bien, on peut plus s'exprimer. » ; « On a gagné un voyage ! (à Barcelone) »

De l'échange qui s'en suit, il semble ressortir que le dialogue entre le partenaire extérieur (Maya CAPO) et les élèves s'établit plus facilement qu'entre les élèves et les professeurs. Les élèves ont aussi l'impression que pendant les cours de sévillane le temps pour apprendre est plus adapté à la progression des élèves qu'il ne l'est dans les disciplines traditionnelles ; ils insistent sur la volonté des professeurs de terminer les programmes à tout prix, en fixant par avance des limites temporelles aux phases d'apprentissage et aux phases de dialogues.

Il est vrai qu'avec le P.A.C., « (...)la culture est mise à portée de tous puisque les adolescents ont les moyens de s'appropriier le savoir, avec du temps, des outils et des méthodes. »⁶

⁶ *Le nouvel éducateur*, n° 136, février 2002

III.3 - FAISABILITE D'UN P.A.C.

Avec l'apparition des P.A.C., c'est toute une classe qui est concernée par un projet artistique faisant intervenir un partenaire extérieur, alors qu'avec les P.A.E. ou les ateliers de pratique artistique seuls les élèves intéressés participent.

III.3.1 – Le choix des thèmes et réalisations

Lors de l'élaboration d'un P.A.C., la listes des domaines possibles (c.f. p. 7) offrent une grande liberté (trop grande ?) pour choisir un thème.

Le choix du projet est-t-il réservé aux professeurs ? Attention à ne pas limiter les sujets aux compétences des professeurs ; une formation (pour l'instant inexistante) doit donc être proposée aux professeurs pour augmenter leurs domaines de compétences.

Les élèves aussi peuvent participer à l'élaboration d'un P.A.C. : par exemple, un questionnaire destiné aux élèves de CM2 est envisageable en amont d'un P.A.C. d'une classe de sixième.

III.3.2 – Conséquences sur la pédagogie

La classe à P.A.C. renforce le cadre de travail connu des professeurs d'Education Musicale en particulier, à savoir l'intervention directe d'un partenaire extérieur afin de se confronter de manière plus vivante aux différentes cultures, pouvant aboutir à une restitution de la part des élèves. Cette méthode d'apprentissage rompt avec les cours traditionnels plus magistraux : longtemps les élèves ont écouté, lus, écrits, récité en restant assis. Avec un P.A.C., la transmission des connaissances s'accompagne d'une mise en forme des corps : l'apprentissage s'effectue à partir d'actions et activités, et à partir de réalisations.

Cependant, certains élèves trouvent leur compte dans des modalités plus traditionnelles : examens fréquents, émulation, bachotage...

Tout comme les Itinéraires de Découverte - au minimum deux disciplines par atelier -, les P.A.C. participent au décloisonnement de l'approche des disciplines ; la cohérence horizontale - d'une matière à l'autre - recherchée est le fruit d'un travail pluridisciplinaire. La liberté horaire par rapport à l'intégration d'un P.A.C. au sein des disciplines offre une grande souplesse d'action pour les professeurs.

Le fait que chaque élève doive bénéficier, à terme, de quatre P.A.C. - une à l'école maternelle, une à l'école élémentaire, une au collège et une au lycée - participe à la cohérence verticale du système éducatif.

III.3.3 – Evaluation des élèves

La question essentielle est la suivante : juge-t-on des capacités et des comportements transversaux, ou bien des compétences disciplinaires ? (Dans les activités liées au P.A.C. et au sein même des disciplines)

CONCLUSION

A travers la pratique de la danse sévillane, les élèves de la sixième I ont développé la conscience de leur corps dans des exercices de motricité, de coordination et d'agilité. Les élèves se sont socialisés au sein du groupe classe, en étant à tour de rôle danseurs, chanteurs (solistes et choristes) et percussionnistes.

Inscrite dans le projet d'établissement, la classe à P.A.C. est une réponse à la recherche de diversité d'éducation. A travers des méthodes basées sur la sensibilité, elle favorise l'ouverture d'esprit des futurs citoyens.

Un Projet artistique et culturel de classe est une amorce à l'élaboration d'un travail pluridisciplinaire. Si ce travail s'insère dans les programmes disciplinaires (relativement stables), il trouve sa légitimité dans le parcours scolaire d'un élève : dans un souci toujours plus affirmé de diversifier les méthodes d'apprentissage, un P.A.C. aborde sous un angle différent une ou plusieurs parties des programmes.

L'Ecole doit transmettre des compétences fondamentales : lire, écrire, compter, parler, et au regard des réformes actuelles tournées vers le développement des arts et de la culture, nous pouvons rajouter chanter, dessiner, danser, créer, compétences tout aussi nécessaires à l'appropriation des connaissances et à l'épanouissement complet des élèves : « Aujourd'hui, l'ensemble des éducateurs a compris l'importance d'un développement à parité des facultés imaginatives, artistiques et culturelles et des facultés intellectuelles et rationnelles [...] ». ⁷

Quel est l'avenir des Projets artistiques et culturels de classe ? Cette réforme ne sera-t-elle qu'un souvenir à l'occasion de la rentrée scolaire 2002, ou bien sera-t-elle reconduite et généralisée, comme le souhaite le gouvernement actuel ? Pour l'instant, en mars 2002, le prochain budget et les moyens mis en œuvre pour la pérennisation des P.A.C. ne sont pas connus. En cette période préélectorale, un grand nombre de professeurs prennent de la distance par rapport à cette réforme.

Nous espérons renouveler notre expérience d'une classe à P.A.C. : le P.A.C. « Initiation aux danses sévillanes », et le partenariat qui en a découlé ont été la source d'un enrichissement personnel aussi important que celui des élèves.

⁷ *Développement des ateliers artistiques*, avenant de Jack LANG

TABLE DES ANNEXES :

Annexe 1 : *Bulletin Officiel n°24 du 14 juin 2001, Les classes à projet artistique et culturel*, p. 26

Annexe 2 : *La sevillana*, p. 33

Annexe 3 : *Instruments du flamenco*, p. 34

Annexe 5 : *Exemples de coplas*, p. 36

Annexe 4 : « *Hijo de la Luna* » (*Mecano*), *paroles et partition*, p. 37

Annexe 6 : *Glossaire*, p. 39

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Les classes à projet artistique et culturel

NOR : MENE0101242C

RLR : 523-5

CIRCULAIRE N° 2001-104 DU 14-6-2001

MEN

DESCO A1, A2, A7, A9

MCC

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux préfètes et aux préfets de région ; aux directions régionales des affaires culturelles

□ L'éducation artistique et culturelle doit être intégrée dans les pratiques scolaires comme une dimension fondamentale de la formation des élèves. Les arts sont, en effet, la porte qui donne accès aux autres savoirs, en même temps qu'elle ouvre à d'autres langages. Le plan pour le développement des arts et de la culture à l'école du 14 décembre 2000, annoncé conjointement par les ministres de la culture et de la communication et de l'éducation nationale, réaffirme avec force le sens de cette éducation, en lui fixant deux objectifs essentiels : - la réduction des inégalités d'accès aux œuvres et aux pratiques artistiques, ainsi que la formation de nouvelles générations de jeunes plus cultivés et plus ouverts aux arts et à la culture ;

- l'épanouissement équilibré des enfants et des jeunes, dont l'intelligence sensible et créative doit être développée tout autant que l'approche rationnelle des savoirs et du monde : l'école doit leur donner la possibilité d'avoir un rapport personnel avec les arts et la culture.

L'éducation artistique et culturelle repose non seulement sur les enseignements artistiques, que le plan conforte, sur les activités artistiques et culturelles facultatives, qui sont maintenues, mais désormais aussi sur les classes à projet artistique et culturel.

La classe à projet artistique et culturel, qui est mise en place dès la rentrée scolaire 2001 à l'école primaire, au collège et au lycée professionnel, représente un support nouveau pour une éducation artistique et culturelle de qualité.

Elle est construite sur trois principes d'action :

- établir des passerelles entre un domaine artistique et culturel et d'autres domaines de connaissance,
- associer des enseignants et des praticiens d'un art (artistes, gens de métier) ou d'un domaine culturel (conservateurs, chercheurs, etc.), dans une approche culturelle commune,
- donner lieu, dans toute la mesure du possible, à une restitution, qui pourra prendre des formes extrêmement diverses, devant les autres élèves, devant des experts, des parents d'élèves ou d'autres publics, le cas échéant.

Elle doit constituer une expérience forte dans la scolarité des élèves.

Les classes à projet artistique et culturel concernent tous les élèves d'un groupe-classe, de façon obligatoire. Elles sont inscrites dans le projet d'école ou dans le projet d'établissement. Elles s'appuient sur des plans académiques et départementaux pour les arts et la culture. À terme, chaque élève devra bénéficier de deux classes à projet artistique et culturel à l'école primaire (une à l'école maternelle, l'autre à l'école élémentaire) et d'une classe à projet artistique et culturel dans chaque cycle du second degré : il aura ainsi accès, au cours de sa scolarité, à quatre expériences de ce type. La qualification des artistes et des gens de métier qui participent aux classes à projet artistique et culturel sera validée au cas par cas, après avis d'experts en matière artistique et culturelle. La liste de ces experts sera dressée conjointement par les rectorats et les directions régionales des affaires

culturelles. Au nombre d'une dizaine au moins par département, ils seront choisis dans les personnels de l'éducation nationale et de la culture, ainsi que parmi les acteurs de la société civile reconnus pour leurs compétences. Ils seront amenés à participer, en tant que de besoin, aux travaux de groupes académiques ou départementaux.

C'est sur la base de leur travail de repérage des projets les plus créatifs et les plus innovants que les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) seront saisies par l'autorité compétente en vue d'un financement complémentaire.

Les modalités de rémunération des praticiens d'un art ou d'un domaine culturel et des gens de métier sont fixées dans la circulaire de mise en œuvre des ateliers artistiques à laquelle il convient de se référer. Les crédits nécessaires qui ont été mis en place traduisent un effort important du ministère de l'éducation nationale en faveur du développement des classes à projet artistique et culturel. Ils relèvent du chapitre 37-83 pour le premier degré et du chapitre 36-71 pour le second degré.

Ce financement constitue un outil important pour construire des partenariats solides avec les collectivités locales et les services déconcentrés des autres ministères. Les collectivités locales, dont l'intérêt pour la formation artistique et culturelle est souvent ancien, pourront trouver, à travers le développement des classes à projet artistique et culturel, une nouvelle occasion de se mobiliser et de contribuer fortement, dès la phase de conception des projets à la mise en œuvre des plans académiques et départementaux. L'objectif de financements conjoints devrait être atteint dès l'année 2002.

Cette circulaire a pour objet de préciser le sens et les modalités de mise en œuvre des classes à projet artistique et culturel à l'école primaire, au collège et au lycée professionnel. Ces trois niveaux sont prioritaires pour cette année. Les lycées d'enseignement général et technologique peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire dans ce nouveau dispositif, à titre expérimental, en s'inspirant du cadrage proposé pour les collèges.

A - LES CLASSES À PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL À L'ÉCOLE

1- Cadre pédagogique

1.1 Définition

Une classe à projet artistique et culturel organise une grande partie de l'activité d'une année scolaire, pour tout le groupe-classe, autour d'une réalisation artistique et culturelle. Ce projet constitue un prolongement et un enrichissement des enseignements : il s'appuie sur les programmes et s'inscrit dans les horaires habituels de la classe. La durée et l'organisation temporelle d'un projet artistique et culturel sont déterminées par la nature de l'action et par le type de partenariat.

Les pratiques mises en œuvre doivent permettre aux élèves d'accéder à une véritable culture artistique en les plaçant dans des situations où s'éclairent l'une par l'autre une activité spécifique, l'acquisition de notions et de techniques, la rencontre avec des créateurs ou des professionnels, la découverte d'œuvres, l'élaboration de points de vue et de jugements esthétiques, la réflexion à partir des pratiques, des rencontres ou des visites.

L'authenticité de l'engagement et de l'activité des élèves doit primer sur la restitution. La réalisation par chacun des élèves d'un journal de bord de sa participation au projet ou d'un cahier-mémoire personnel peut compléter avec profit la démarche collective de présentation.

1.2 Domaines de réalisation des projets artistiques et culturels

Les domaines artistiques et culturels à explorer dès l'école maternelle peuvent être : les arts plastiques, la photographie, la musique, le théâtre, la littérature et la poésie, le cinéma, la danse, l'architecture, les différents aspects du patrimoine, la culture scientifique et technique, le design, les arts du goût. Chaque domaine peut donner lieu à des projets artistiques et culturels extrêmement variés.

Ainsi, à titre d'exemple, on peut considérer qu'en matière de littérature et autour des livres, quatre grandes approches sont envisageables, chacune constituant une dominante possible d'un projet artistique et culturel : l'écriture créative, la mise en voix du ou des texte(s), les arts du livre (calligraphie, illustration, reliure, etc.), la réalité économique autant que culturelle du livre (avec visites et enquêtes dans une librairie, une maison d'édition...).

Le domaine du patrimoine peut aussi bien conduire à s'intéresser à un monument local, à l'école ou à l'établissement lui-même dans son architecture et avec ses "archives", à une bibliothèque possédant un fonds ancien, à un musée proche, etc.

Pour un projet artistique et culturel en matière de musique, on peut faire vivre une chorale, affiner certaines pratiques créatives ou approfondir la dimension culturelle de cet art, en travaillant avec des orchestres divers ou des institutions musicales variées (ensemble baroque, jazz band, théâtre lyrique...).

2 - Mise en œuvre

2.1 Un ensemble coordonné de projets artistiques et culturels

Les classes à projet artistique et culturel s'intègrent dans une politique locale en faveur des arts et de la culture. Le plan académique pour les arts et la culture, clairement identifié et adapté chaque année en fonction des résultats obtenus et des éventuelles difficultés rencontrées, se décline en programmes annuels départementaux.

Localement, la classe à projet artistique et culturel s'inscrit dans le projet d'école. Dans ce cadre élaboré pour répondre aux besoins réels du public accueilli et pour utiliser au mieux les ressources de proximité, les différents projets (artistiques et culturels, et autres) peuvent être conçus indépendamment les uns des autres ou en complémentarité.

Ces choix relèvent de l'initiative de l'équipe pédagogique. C'est le projet d'école qui garantit à chaque enfant le droit à une classe à projet artistique et culturel au cours de sa scolarité dans l'école.

Dans une perspective pluriannuelle, il conviendra d'établir une bonne communication entre les divers niveaux d'enseignement pour que les divers projets que sont susceptibles de vivre les élèves au cours de leur scolarité constituent un ensemble coordonné, riche et varié.

2.2 Les aides à la réalisation

Afin d'attribuer des aides financières aux classes à projet artistique et culturel, chaque inspection d'académie organise un appel à projets qui permet de solliciter les écoles. Dans tous les cas, la présentation des dossiers doit éviter autant que possible les excès de formalisme, l'allégement des procédures n'étant pas synonyme de moindre qualité des projets. On ne refusera pas l'examen de projets pour lesquels les enseignants n'auraient pas eux-mêmes repéré de partenaires ; si le projet est par ailleurs satisfaisant, on favorisera le rapprochement de ces enseignants avec des structures ou institutions artistiques ou culturelles identifiées dans le département.

L'examen des projets se fait localement en fonction des ressources (notamment en personnels susceptibles d'accompagner et de valider les projets) et des contraintes locales. Le calendrier, la procédure et les critères de sélection des projets qui bénéficieront d'aides financières devront être explicites et connus de tous. L'aide que l'éducation nationale peut attribuer aux projets artistiques et culturels est en moyenne de 4 000 F. Elle est complétée par les financements des différents partenaires. Ces crédits sont destinés à permettre l'acquisition de petit matériel, la rémunération d'intervenants et le déplacement des élèves vers les lieux de création et les salles de spectacle.

Les enseignants pourront s'appuyer sur les outils pédagogiques déjà conçus dans les différents domaines et diffusés en particulier par les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, et recourir aux ressources des missions éducatives des institutions culturelles. D'autres outils seront élaborés très prochainement. L'année 2001-2002 permettra un premier repérage des pratiques susceptibles d'enrichir les projets des années futures.

2.3 L'accompagnement et la formation

L'accompagnement des projets implique les conseillers pédagogiques spécialisés en éducation musicale et en arts plastiques ainsi que l'ensemble des conseillers pédagogiques et des inspecteurs responsables de circonscription. Au niveau de chaque département, une organisation concertée doit permettre de constituer un réseau de personnes-ressources au service des initiatives des écoles. Dès l'année 2001-2002, des actions de formation continue seront mises en œuvre aux niveaux académique et départemental pour les enseignants engagés dans des projets ou désireux de s'y investir dans les années à venir. La formation des personnes-ressources peut s'envisager au niveau académique ; elle est aussi prévue au niveau national, le programme national de pilotage de la direction de l'enseignement scolaire proposant, en collaboration avec la mission pour l'éducation artistique et l'action culturelle, des stages ou des séminaires de formation destinés à créer ou enrichir une dynamique dans les divers domaines artistiques.

En s'appuyant sur les nombreuses expériences qui ont préfiguré l'organisation des classes à projet artistique et culturel, chaque département peut d'ores et déjà largement augmenter le nombre des élèves qui accéderont par ce dispositif à des pratiques de création et se forgeront un début de culture artistique. C'est une étape importante pour la démocratisation de l'accès à la création et à la culture artistiques.

B - LES CLASSES À PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL AU COLLÈGE

L'ambition pédagogique nouvelle du collège présentée en avril 2001 allie l'impératif d'exigences, donner à tous les jeunes une formation de haut niveau, à la pluralité de leurs itinéraires fondés sur la diversité de leurs projets, de leurs goûts et de leurs talents. Le collège doit permettre aux élèves de développer leurs aptitudes et leur imagination créatrice, la distance critique et le sens de la complexité.

Cette ambition est en cohérence avec le plan pour le développement des arts et de la culture mis en

place en décembre 2000. Les collèges sont directement concernés par ce plan qui doit irriguer progressivement la vie des établissements et démocratiser l'accès des jeunes à la culture. Si d'autres dispositifs peuvent être d'ores et déjà mis en place pour favoriser ce développement, ce sont les classes de 6ème qui seront prioritaires, à la rentrée prochaine, pour la mise en place des classes à projet artistique et culturel, en particulier dans les collèges situés en ZEP et en zone rurale.

1- Définition

Une classe à projet artistique et culturel est l'expression d'un travail collectif qui s'inscrit dans le cadre des horaires réglementaires et des programmes. Ce projet prend appui sur les enseignements obligatoires. L'équipe pédagogique s'associe obligatoirement des artistes et des gens de métier du domaine artistique et culturel. Elle exploite à la fois les ressources culturelles internes, avec l'aide des professeurs des disciplines artistiques et des enseignants documentalistes, et les ressources de l'environnement culturel de proximité. Le projet défini par l'équipe est l'occasion de mettre en évidence, au bénéfice des élèves, la complémentarité entre les enseignements.

2 - Objectifs et contenus

La formation artistique et l'éducation culturelle des collégiens se développe dans la continuité de l'éveil artistique des jeunes enfants : sous cet angle, le lien entre l'école élémentaire et le collège est réaffirmé. Une classe à projet artistique et culturel peut permettre aux élèves de mieux réussir l'étape de l'entrée en 6ème et de s'insérer plus facilement dans l'environnement nouveau du collège.

Le projet artistique et culturel associe l'ensemble des professeurs, quelle que soit leur discipline et s'appuie plus particulièrement sur les professeurs d'arts plastiques, d'éducation musicale et des disciplines générales.

Les classes à projet artistique et culturel s'inscrivent dans le projet d'établissement. Les projets sont présentés au conseil d'administration. Les principaux de collège ont un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ces classes. Avec les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux en charge des différentes disciplines, il leur appartient d'impulser des actions, d'accompagner les initiatives, de mettre en place les modalités d'organisation, d'utiliser au mieux les crédits affectés à ce dispositif.

Des actions de formation seront organisées à l'attention des équipes pédagogiques, de préférence en établissement, afin de donner au projet une meilleure assise et d'aider les enseignants dans sa mise en œuvre.

3 - Évaluation

Pour mieux accompagner le développement de ce nouveau dispositif et repérer les pratiques innovantes, les équipes enseignantes sont invitées à construire, en lien avec les groupes de pilotage académique, des grilles indicatives d'évaluation en fonction des objectifs fixés et des acquis des élèves, notamment en matière de savoirs, de savoir-faire et d'innovation au sein du groupe.

L'évaluation portera également sur le processus de réalisation du projet.

4 - Modalités de mise en œuvre

Chaque académie élaborera un dossier type de présentation des projets artistiques et culturels adapté à chaque niveau. Ce dossier comportera obligatoirement la présentation de l'équipe pédagogique, les partenaires sollicités, le projet pédagogique et le budget de l'opération.

Chaque classe à projet artistique et culturel retenue pourra bénéficier d'un financement du ministère de l'éducation nationale de 4 000 francs, à partir des crédits du chapitre 36-71 délégués à cet effet.

Toutefois, ces moyens seront complétés par des participations financières émanant des partenaires engagés dans l'éducation artistique et culturelle. L'ensemble des moyens sera utilisé pour la rémunération des intervenants artistiques et culturels, l'achat de petit matériel et les différents frais de déplacement ou de droit d'entrée dans les institutions culturelles de proximité.

Les modalités de rémunération des intervenants extérieurs sont fixées dans la circulaire relative aux ateliers artistiques à laquelle il convient de se référer.

5 - Extensions ultérieures

Des instructions seront données ultérieurement quant à l'extension de ce dispositif aux autres classes du collège à partir de la rentrée 2002, en conformité avec les nouvelles orientations ministérielles relatives aux "itinéraires de découverte" au cycle central et aux "enseignements choisis" en troisième.

C - LES CLASSES À PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL AU LYCÉE PROFESSIONNEL

Les lycées professionnels ainsi que les centres de formation d'apprentis et les sections d'apprentissage gérés par des établissements publics locaux d'enseignement, dans lesquels se pratique régulièrement l'association de réalisations concrètes et de réflexions théoriques, sont prioritairement concernés par le plan pour le développement des arts et de la culture. Des dotations budgétaires spécifiques permettront d'y mettre en place, à la rentrée 2001, 3 000 classes à projet artistique et culturel.

Loin de méconnaître ce qui existe déjà dans de nombreux lycées, les classes à projet artistique et

culturel répondent à la volonté de généraliser les pratiques artistiques et d'étendre l'accès à la culture sous toutes ses formes.

Par le contact avec les œuvres et les artistes, ces classes contribuent notamment à l'enrichissement et à l'ouverture des formations. Elles permettent de créer des liens entre pratique professionnelle et pratique artistique, culture technique et culture artistique. Elles peuvent aussi, en complément du processus d'apprentissage professionnel, être pour les élèves et les apprentis un lieu d'expression personnelle et de construction de leur personnalité.

1 - La classe à projet artistique et culturel

1.1 Définition

La classe à projet artistique et culturel est construite sur une démarche de projet mobilisant des enseignants et des partenaires. Elle est organisée en vue d'une réalisation artistique et/ou culturelle à laquelle participent plusieurs disciplines. Comme tout projet, elle s'inscrit dans un délai, avec le temps de la conception, de l'échange, de la réalisation, de la restitution et de l'évaluation.

La spécificité pédagogique des classes à projet artistique et culturel tient à ce que la réalisation du projet est à la fois l'axe autour duquel s'articulent des acquisitions relevant d'une ou, de préférence, de plusieurs disciplines, et l'occasion d'une production artistique et/ou culturelle dépassant le cadre habituel des enseignements dispensés.

Il s'agit d'une situation nouvelle d'enseignement qui concerne tous les élèves ou tous les apprentis de la classe et non les seuls volontaires, qui s'intègre dans les horaires et s'appuie sur les programmes d'enseignement de la classe.

La classe à PAC ne se substitue pas aux dispositifs antérieurs (ateliers d'expression artistique, projets d'action éducative). Elle se situe dans la continuité de la politique d'action culturelle menée dans les établissements et s'inscrit comme un élément essentiel du volet culturel du projet d'établissement.

Les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel (PPCP) sont compatibles avec les classes à projet artistique et culturel. En effet, un PPCP comportant une dimension artistique ou culturelle avérée en lien avec l'objet d'étude proposé s'inscrit parfaitement dans une classe à PAC. Le projet artistique et culturel peut aussi fournir à d'autres PPCP une occasion de développer une dimension artistique ou culturelle susceptible d'en enrichir la portée.

1.2 Objectifs

L'institution des classes à projet artistique et culturel répond prioritairement aux objectifs suivants :

- permettre à tous les jeunes de la voie professionnelle de participer à une réalisation artistique et culturelle au moins une fois dans leur cursus de formation,
- développer la place des enseignements artistiques et des pratiques culturelles dans les formations professionnelles,
- étendre l'accès à la culture en investissant diverses formes de création,
- favoriser l'articulation entre les différentes disciplines, générales et professionnelles. Dans ce cadre, les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel mis en place dans les lycées professionnels peuvent valoriser leur dimension artistique et culturelle à travers le projet artistique et culturel.

1.3 Public

À la rentrée 2001, les classes à projet artistique et culturel seront en priorité des classes technologiques et à projet professionnel de lycée professionnel ainsi que des classes de CAP et de seconde professionnelle.

2 - Le projet artistique et culturel

2.1 Caractéristiques

Le projet artistique et culturel est une organisation pédagogique :

- visant une création ou une production qui peut revêtir des formes variées, par exemple la réalisation d'une œuvre plastique ou d'un objet du quotidien, d'un spectacle, d'une exposition, d'un document écrit, d'un exposé oral, d'un document audio ou vidéo...,
- associant un ou des partenaires externes,
- impliquant le plus souvent plusieurs disciplines,
- de préférence en liaison avec l'environnement culturel et artistique des élèves et des établissements,
- permettant de mettre à jour les relations entre les évolutions techniques, scientifiques, artistiques et culturelles.

2.2 Organisation

Le projet artistique et culturel se déroule sur tout ou partie de l'année scolaire et dans le cadre des enseignements obligatoires. Son organisation n'est pas nécessairement hebdomadaire. Des regroupements d'heures peuvent lui être consacrés et des aménagements de l'emploi du temps pourront faciliter sa mise en place. En particulier, les moments forts (visites, interventions extérieures) pourront se concentrer sur quelques demi-journées ou journées afin de faciliter

l'organisation de déplacements.

Le projet artistique et culturel s'appuie sur un partenariat culturel qui doit être envisagé sous ses formes les plus diverses. Les partenaires associés peuvent être d'origine variée : institutionnels du monde de la culture, artistes, membres d'associations culturelles, représentants du monde professionnel de la filière de formation concernée, établissement culturel... L'association de partenaires extérieurs permet notamment d'envisager des approches de domaines artistiques qui n'existent pas dans la formation des élèves et des apprentis (par exemple la musique, qui ne fait l'objet d'aucun enseignement ni dans les lycées professionnels ni dans les CFA et sections d'apprentissage). L'intervention des partenaires extérieurs sera comprise entre 8 et 15 heures par an. Le projet artistique et culturel est placé sous la responsabilité d'un enseignant volontaire et sa réalisation implique une équipe d'enseignants.

2.3 Domaines

Les projets artistiques et culturels peuvent viser des réalisations relevant de tout domaine artistique et/ou culturel. En particulier, la culture scientifique et technique peut être un support privilégié des projets mis en place dans l'enseignement professionnel.

Concernant les domaines plus spécifiquement artistiques, le projet peut relever des domaines suivants :

- musique, pratique instrumentale, chant et culture musicale dans toutes ses formes, des plus classiques aux plus actuelles,
- danse, langage du corps,
- arts de la rue, cirque,
- pratique de la langue dans sa dimension émotionnelle et sensible : littérature, théâtre et poésie,
- arts appliqués, design,
- arts plastiques,
- cinéma, photographie, audiovisuel,
- arts du goût,
- patrimoine, ressources muséographiques, archives,
- environnement : formes urbaines, architecture, paysage.

Afin de favoriser la motivation de tous les élèves, qui n'ont pas nécessairement le même attrait pour une seule forme d'expression culturelle ou artistique, il est recommandé que chaque projet s'inscrive dans au moins deux de ces domaines.

2.4 Évaluation

Comme toute activité pédagogique, le projet artistique et culturel doit faire l'objet d'une évaluation. Pour mieux accompagner ce nouveau dispositif, les équipes enseignantes sont invitées à construire, en lien avec les corps d'inspection et avec les groupes de pilotage académique, des grilles indicatives d'évaluation en fonction des objectifs fixés et des acquis des élèves, notamment en matière de savoirs, de savoir-faire et d'innovation au sein du groupe. L'évaluation portera également sur le processus de réalisation du projet.

Il conviendra donc de distinguer deux types d'évaluation :

- dans le cadre des enseignements disciplinaires, l'évaluation, par les professeurs des disciplines concernées, des connaissances et des savoir-faire acquis par les élèves dans la réalisation du projet artistique et culturel et qui relèvent de ces enseignements,
- dans le cadre de la mise en œuvre du projet artistique et culturel, l'évaluation, par l'équipe pédagogique, du processus de réalisation, incluant l'implication et la progression de chacun.

Il ne sera pas procédé à une évaluation de la dimension artistique et/ou culturelle de la restitution réalisée.

3 - Mise en place des classes à projet artistique et culturel

3.1 Constitution du dossier

Chaque académie élaborera un dossier type de présentation des projets artistiques et culturels pour l'enseignement professionnel. Ce dossier comportera obligatoirement la présentation de l'équipe pédagogique, de(s) partenaire(s) (ou la demande de mise en relation avec un partenaire), le projet pédagogique et le budget de l'opération.

La DESCO met à la disposition des équipes pédagogiques sur le site <http://www.eduscol.education.fr/> un dossier qui peut apporter une aide à la construction du document académique.

3.2 Financement

Chaque classe à projet artistique et culturel retenue par l'académie pourra bénéficier d'une contribution de l'éducation nationale pour l'année scolaire 2001-2002 d'un montant moyen de 4000 F, à partir des crédits du chapitre 36-71 (article 30). Toutefois, ces moyens seront complétés par des participations financières émanant des partenaires engagés dans l'éducation artistique et culturelle. L'ensemble des subventions permettra de financer :

- les interventions des praticiens d'un art ou d'un domaine culturel et/ou des professionnels (notamment de la culture),
- le petit matériel (moins de 3 500 F),
- les déplacements et les droits d'entrée dans les institutions culturelles, de préférence de proximité.

3.3 Procédure

Les différentes phases préparatoires à la mise en œuvre des classes à projet artistique et culturel sont les suivantes :

- élaboration du dossier de présentation du projet,
- validation du dossier par l'inspecteur de l'enseignement technique de la discipline du professeur qui pilote le projet,
- présentation du projet au conseil d'administration ou au conseil de perfectionnement de l'établissement,
- transmission du projet au délégué académique à l'action culturelle, qui, le cas échéant, aide à la recherche de partenaires et/ou de financements complémentaires en favorisant les contacts avec les DRAC, les collectivités, les associations...,
- passage devant la commission académique, qui comportera des représentants de l'enseignement professionnel,
- décision d'affectation des moyens.

Afin de rendre possible l'ouverture des classes à projet artistique et culturel dès la rentrée 2001, il est souhaitable que ces différentes phases soient réalisées avant les vacances d'été 2001. En tant que de besoin, elles pourront s'achever en octobre. À cette fin, il est recommandé que se tiennent deux réunions de la commission académique, l'une en juin ou juillet, l'autre en septembre ou octobre.

3.4 Accompagnement et formation

Les équipes pédagogiques qui s'engageront dans la mise en place des classes à projet artistique et culturel peuvent s'appuyer sur différentes aides :

- des inspecteurs de l'éducation nationale de toutes les disciplines concernées, qui veilleront particulièrement à la mise en cohérence des projets avec les activités pédagogiques réalisées dans les différents enseignements qui contribuent à la formation : il leur appartient d'accompagner les initiatives des enseignants et d'aider les chefs d'établissement et leurs collaborateurs à trouver et expérimenter des modalités d'organisation adéquates,
- du groupe de pilotage académique, animé par le délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, dont le rôle sera d'apporter aux acteurs de terrain les recommandations utiles à la mise en place des classes à projet artistique et culturel et d'effectuer le suivi et le bilan des actions réalisées et qui est un interlocuteur privilégié pour la recherche des partenaires extérieurs ainsi que pour la concertation et la négociation avec les partenaires institutionnels et culturels.

En complément de cet accompagnement, des actions de formation continue seront organisées dès la rentrée 2001 au niveau académique pour les enseignants engagés dans les projets et pour les personnes ressources de l'académie. Le programme national de pilotage de la direction de l'enseignement scolaire proposera, en collaboration avec la mission pour l'éducation artistique et l'éducation culturelle, des stages ou des séminaires de formation.

Je vous remercie de bien vouloir assurer une diffusion aussi large que possible à ce texte, afin d'aider les équipes qui souhaitent s'engager dans les classes à projet artistique et culturel.

Pour le ministre de l'éducation nationale

et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire

Jean-Paul de GAUDEMAR

Pour la ministre de la culture

et de la communication

et par délégation,

Le délégué au développement

et à l'action territoriale

Michel CLÉMENT

La Sevillana

Au fil des siècles, les gitans se sont accaparé le folklore andalou en l'enrichissant d'un apport personnel. Les *sevillanas* se situent par rapport au Flamenco au premier stade de l'adaptation (elles sont issues des *seguedilles*). Il s'agit d'une musique traditionnelle autochtone (de Séville) simplement « gitanisée ». Dans les *sevillanas* le chant est binaire alors que l'accompagnement et la danse s'exécutent sur un rythme à trois temps. Les *sevillanas* sont toujours interprétées par groupe de quatre (la rencontre, la séduction, la dispute et la réconciliation) et chacune d'entre elles est décomposée en une introduction de deux vers (ou d'un vers répété trois fois) et trois couplets de cinq vers obtenus grâce à divers jeux de répétition. Le rythme et la fougue qui déclenchent un enthousiasme à fleur de peau sont un aspect de cet art du terroir de Séville.

Le principe. Face à face, les partenaires se « racontent » une histoire au moyen de certains enchaînements, les yeux toujours bien plantés dans ceux de l'autre. Dix à quinze pas au maximum, mais des mouvements de bras dressés en l'air en pagaille. La difficulté consiste, comme toujours, à coordonner pas et mouvements du haut du corps tout en suivant le rythme.

La sévillane se danse aussi en rond ou en quinconce, et si le nombre de danseurs correspond à un multiple de quatre, on peut aussi la danser en carré.

A Séville, les petites filles l'apprennent dès l'âge de trois ans. Partout ailleurs - la *sevillana* est l'un des rares folklores régionaux à être enseignés dans le monde entier -, on s'y met à n'importe quel âge. Mais c'est toujours la même chorégraphie qu'il s'agira de reproduire sur le parquet (élément indispensable). Les raisons de son succès ? La *sevillana* est à la fois amusante (c'est une danse de fête), plutôt simple à apprendre, et consiste surtout en un jeu de séduction ouvert mais jamais « avoué » entre partenaires. Car la *sevillana* se danse à deux. De préférence entre homme et femme, car c'est à celui qui fera céder l'autre...

Instruments du flamenco



La guitare : instrument de musique à cordes pincées muni d'un manche.

1 MODELES DE GUITARES

Guitare classique. Le modèle de guitare classique à six cordes a peu évolué depuis le XVII^{ème} siècle. Les cordes, traditionnellement en boyau d'animal, sont aujourd'hui majoritairement en Nylon.

Guitare acoustique. Cette guitare à cordes métalliques est très utilisée par les musiciens de blue grass et de country, en raison de son exceptionnelle qualité de son. Le chiffre désigne l'année de création du modèle.

Guitare électrique.

2 DESCRIPTION TECHNIQUE

La guitare est dotée d'une caisse plate à bords cintrés nécessitant, à l'inverse d'autres instruments à cordes (le violon notamment), un travail de lutherie relativement simple. La table d'harmonie est percée d'une ouïe ronde et se prolonge par un manche muni de 18 frettes. Le modèle de guitare le plus répandu compte (depuis la fin du XVIII^{ème} siècle) six cordes accordées selon le schéma mi1, la1, ré2, sol2, si2, mi3 (en partant du premier mi — le mi1 — en dessous du do fondamental), qui permet de couvrir trois octaves plus une quinte ; la musique pour guitare est donc écrite une octave au-dessus du do fondamental. Les trois cordes aiguës sont généralement en boyau ou en Nylon, tandis que les trois autres sont en métal. De la main droite, l'instrumentiste pince les cordes qu'il presse avec la main gauche contre les frettes appropriées. Certaines guitares à cordes métalliques nécessitent l'utilisation d'un petit plectre plat nommé « médiator », ou ongles, qui offre une importante diversité de timbres et d'expressions selon la manière plus ou moins forte et sèche de pincer ou de jouer les cordes (l'« attaque »). Le musicien peut, en outre, modifier le son de l'instrument grâce à de nombreux effets — notes coulées, tirés, vibrato, harmoniques, etc.



Les castagnettes : instrument à percussion composé d'une paire de coquilles creuses de bois dur, d'ivoire ou d'un autre matériau, reliées entre elles par une cordelette laissant un peu de jeu. Celle-ci est généralement nouée autour de l'index et du pouce de la main de l'instrumentiste. Quand les autres doigts frappent les deux castagnettes l'une contre l'autre, un son aigu et cliquetant est produit. Elles sont utilisées principalement dans la musique espagnole traditionnelle (flamenco, *canto jondo*) pour mettre en valeur le rythme du morceau. Les danseuses de flamenco espagnoles en jouent également, tenant une paire de castagnettes dans chaque main. La paire tenue dans la main gauche produit généralement le son le plus grave. Des instruments en bois et en ivoire semblables aux castagnettes étaient utilisés dans les temps anciens, mais l'appellation moderne vient du mot espagnol *castaño* qui signifie « châtaignier », bois à partir duquel les castagnettes étaient communément fabriquées.

Les palmas : claquements des mains qui accompagnent le *cante* ou le *baile*. Dans les *palmas* normales - ou sonores - on frappe dans la paume d'une main avec les doigts de l'autre. Les *palmas* « *sordas* » (étouffées), utilisées pour éviter de gêner l'audition du chant, s'obtiennent en frappant les deux paumes l'une contre l'autre.

Les *palmas* servent à marquer une séquence rythmique caractéristique (*compás*). Le Flamenco compte les douze temps de la manière suivante :

u-no dos y **tres** / cua-tro cin-coy-**seis** / sie-te-**yo**-cho / nue-vey-**diez** / un-**dos**
1 2 **3** 4 5 **6** 7 **8** 9 **10** 11 **12**

Exemples de coplas⁸

*Es tan puro mi cariño
Como la risa de un ángel
Y como el beso de un niño.*

Mon amour est aussi pur
Que le sourire d'un ange
Et le baiser d'un enfant

*Mira por quererte
Cómo me beo aborresito
De toita mi gente.*

Regarde que pour t'aimer
Je me vois détesté
De toute ma famille.

*Un candil yo me compré
Como no tenía torcía,
No lo pude encender.*

J'ai acheté une bougie
Comme elle n'avait pas de mèche,
Je n'ai pu l'allumer.

*Me mirastes, te miré,
Y ol que querías desirme,
Por los ojos lo escuché.*

Tu m'as regardé, je t'ai regardé
Et ce que tu voulais me dire
Par tes yeux l'ai écouté.

*Tengo la cara tizná,
Los ojos de Faraon,
Y canto por martinetes
Marcando en el hierro, el son.*

J'ai le visage foncé,
Les yeux de Pharaon,
Et je chante *por martinetes*
Marquant le rythme sur le fer.

⁸ VIDAL Robert J., *Coplería Flamenca, Coplas et Letras choisies, présentées, traduites*

Hiro de la Luna (Mecano)

Idiot qui ne comprend pas
La légend' qui comme ça
Dis qu'une gitane
Implora la lune jusqu'au lever du jour
Pleurant elle demandait
Un gitan qui voudrait l'épouser par amour.

Tu auras ton homme, femme brune,
Du ciel répondit la pleine lune,
Mais il faut me donner
Ton enfant le premier dès qu'il te sera né
Celle qui pour un homme
Son enfant immole, bien peu l'aurait aimé.

Lune tu veux être mère
Tu ne trouve pas l'amour
Qui exauce ta prière
Dis-moi lune d'argent
Toi qui n'as pas de bras
Comment bercer l'enfant
Ah, ah, ah ...Hijo de la luna.

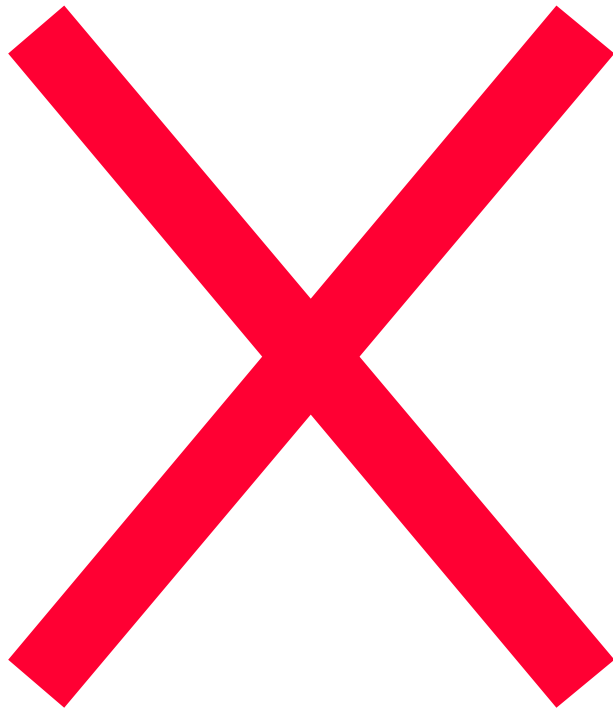
D'un gitan cannelle naquit l'enfant
Tout comme l'hermine, il était blanc,
Ses prunelles grises
Pas couleur olive, fils albinos de lune
Maudit sois tu, bâtard!
T'es la fils d'un gadjo, t'es le fils d'un blafard.

{Refrain}

Le gitan se croyant déshonoré
Couteau en main sa femme alla trouver,
L'enfant n'est pas de moi,
Tu m'as trompé, je vois! A mort il l'a blessa
Et l'enfant dans ses bras
La colline il monta, Là haut l'abandonna...

{Refrain}

Et les soirs où l'enfant joue et sourit,
de joie aussi la lune s'arrondit.
Et lorsque l'enfant pleure
Elle décroît pour lui faire un berceau de lumière.
Et lorsque l'enfant pleure
Elle décroît pour lui faire un berceau de lumière.



Glossaire

B.O. : Bulletin Officiel

C.A. : Conseil d'Administration

I.P.R. : Inspecteur Pédagogique Régional

P.A.C. : Projet Artistique et Culturel

P.A.E. : Projet d'Action Educative

Glossaire propre aux musiques andalouses

AFICIONADO, AFICIONADA : amateur d'un art, d'un sport ; s'emploie en particulier pour le flamenco et la corrida.

ALEGRIAS : chants typiques de Cadix, de la famille des *cantiñas*.

AY! : exclamation qui introduit ou accompagne de nombreux chants. Le !Ay! initial, qui sert à placer la voix, est dit *de temple*.

BAILAOR(A) : danseur ou danseuse qui interprète de la danse *flamenca*.

BAILE : nom donné à la danse *flamenca* - et à la danse populaire- par opposition à la danse classique, *la danza*.

BULERIAS : chant et danse exécutés sur un rythme enlevé, dérivé de celui des soleares. Celles de Jerez sont particulièrement réputées.

CAJON : instrument de percussion.

CANTAOR(A) : chanteur ou chanteuse de flamenco.

CANTE : version andalouse de *canto* (chant), utilisé comme synonyme de « chant flamenco » ; proche du cri, ou du sanglot.

CANTE JONDO : (en andalou: « chant profond ») forme ancienne du flamenco. Chant gitano-andalou né de la conjonction du folklore andalou, de la musique orientale, mais aussi du rythme et de la nécessité de s'exprimer propres aux gitans.

CANTINAS : familles de chants originaires de Cadix, parmi lesquels se situent les *alegrias*, *caracoles*, *mirabràs* et *romeras*.

COMPAS : mot employé, en espagnol, dans le sens de « mesure musicale » ; dans le langage flamenco, il désigne le rythme particulier attaché à chaque type de chant.

COPLA : tout type de strophe destinée à être chanté. Contrairement aux couplets d'une chanson, les *coplas* sont généralement indépendantes les unes des autres.

CUADRO : groupe d'artistes flamencos, composé, en général, de chanteur(s), guitariste(s) et danseur(s), réuni pour un spectacle, en particulier quand il s'agit d'un *tablaò*.

DUENDE : état de grâce, bon génie du flamenco, qui inspire les musiciens et se nourrit de la qualité d'écoute du public.

ESCOBILLA : partie d'une danse consacrée au jeu rythmique des pieds. Elle comprend

généralement le *zapateado* et le *redoble* .

FADO : le fado, chant populaire portugais, est souvent comparé au flamenco espagnol, qui exprime également l'âme d'un peuple, l'odeur de sa terre. Sa mélodie comporte huit mesures, notées en 2/4, qui se décomposent en deux parties symétriques. Il est accompagné d'accords classiques de guitare, de rythme syncopé et d'un léger contre-chant de viola.

FALSETA : séquence mélodique à la guitare.

FANDANGO : danse chantée à caractère voluptueux à 3/4 issue du folklore - en particulier andalou - qui a subi, très souvent, une attraction vers le flamenco. Toutes les provinces andalouses possèdent des *fandangos*, mais ce sont surtout ceux de Màlaga, de Grenade et du Levant qui se sont incorporés au répertoire flamenco, ainsi que les *fandangos* dits de « création personnelle » ou « grands » (*grandes*), tandis que ceux de Cordoue et de Huelva sont restés plus proches du folklore.

FLAMENCO : musique des gitans d'Espagne qui mêle les anciennes traditions de l'Inde (dont ils sont originaires) au folklore andalou teinté d'influences arabes et juives.

GARROTIN : danse que certains disent d'origine asturienne, alors qu'il s'agit, selon d'autres, d'une création des Gitans de Lerida. Le chant qui l'accompagne est devenu flamenco au début du siècle, grâce à « *La Niña de los Peines* ».

GITANS : nom donné aux gens du voyage.

GUITARE : elle permet de jouer des mélodies simples et pures, mais aussi des tremolos, des arpèges, des piqués...

JUERGA : réunion intime entre amis, pour faire la fête et pratiquer le flamenco.

LETRA : nom espagnol du texte d'une *copla*, autrement dit, des paroles d'un chant ou d'une chanson.

MALAGUENA : chant plaintif accompagné par les soubresauts de la guitare.

MARTINETE : chant de forge, du groupe de *tonas*, qui a emprunté son nom à un gros marteau de forgeron. Chant de solitude.

MELISME : une seule syllabe prolongée par le chant sur plusieurs notes (à l'opposé du chant syllabique : une note par syllabe).

OLE : vient de *jaleo* : déformation d'Allah. Cri de grâce des maures (VII^{ème} siècle).

PALMAS : claquements des mains qui accompagnent le *cante* ou le *baile*. Dans les *palmas* normales - ou sonores - on frappe dans la paume d'une main avec les doigts de l'autre. Les *palmas* « *sordas* » (étouffées), utilisées pour éviter de gêner l'audition du chant, s'obtiennent en frappant les deux paumes l'une contre l'autre.

PASADA : pas de sévillane qui consiste à interchanger sa position avec celle du partenaire en se croisant par la gauche.

PAYO : en Espagne, c'est le nom pour « gitan » ; équivalant à *gadjo* dans le reste de l'Europe. En Andalousie, on emploie plutôt *gacho* ou *gaché*, qui désigne l'Andalou.

PENA : club spécialisé constitué par les *aficionados*. Les *peñas* sont regroupées en fédérations provinciales.

PUNTEADO : 1/ à la guitare, technique utilisée pour jouer la mélodie, ou la *falseta* ; 2/ dans le baile, jeu de pieds lié et sans bruit, exécuté, précisément, pendant une *falseta* de la guitare.

REMATE : *copla*, *toque*, ou *baile* qui sert à clore une série ou un ensemble.

RUMBA : danse de fête généralement très énergique, nés au goût du jour en France par les Gipsy Kings.

SEGUIDILLA : en français, « *séguédille* ». Il s'agit d'une très ancienne danse populaire chantée, qui faisait partie du répertoire professionnel des gitans dès le XVII^{ème} siècle et qui a donné naissance à la *sevillana*. Le mot est à l'origine de la *seguriya* (ou *siguriya*), dont l'aspect musical est radicalement différent.

SEGURIYA ou SIGURIYA : *cante*, *toque* ou *baile* où sont exprimés une grande fierté, qui constituent l'un des types (*palos*) fondamentaux du flamenco, caractérisé par des séquences rythmico-mélodiques à douze temps, comme les *soleares* et autres *palos* dérivés.

SEVILLANA : danse populaire à trois temps, aux mouvements moelleux et sensuels des mains, des bras et du haut du corps, contrastant avec ceux des pieds serrés, nets et précis, exécutés sur des talons hauts. Considérée comme la mère de la danse espagnole, elle se danse par plusieurs couples à Séville durant la Feria.

SOLEA (au pluriel *soleares*) : *cante*, *baile* ou *toque* qui constituent un autre *palo* fondamental du flamenco, avec la *siguriya* , dans le cadre des types à douze temps.

TABLAO : cabaret spécialisé dans les spectacles flamencos, qui apparaît dans les années cinquante et s'inspire des anciens cafés de *cante*. Initialement, le *tablaos* représentait la planche en bois sur laquelle évoluait le (ou la) danseur(se) de flamenco.

TANGO : danse d'origine noire, qui s'est développée en Argentine avant de se populariser en Espagne, vers le milieu du XIX^{ème} siècle. Les gitans vont l'adopter et l'adapter au répertoire flamenco, de telle manière qu'il va en devenir l'un des fleurons et l'un des *palos* les plus caractéristiques, en dépit de son rythme binaire.

TAUROMACHIE : tout comme le flamenco, elle exprime la lutte contre la mort, la fierté et les combats de la vie.

TIENTOS : variété de *tangos* sur un tempo plus lent. Les *tangos* proprement dits sont fréquemment enchaînés après une série de *tientos* pour leur servir de *remate*.

TOQUE : jeu de la guitare, qu'il s'agisse de solo ou d'accompagnement.

TZIGANES : nom donné, en Europe de l'Est, aux gens du voyage partis de l'Inde entre le X^{ème} et le XIII^{ème} siècle pour fuir les envahisseurs moghols.

ZAPATEADO : 1/ Ancienne danse en usage dès le XVI^{ème} siècle ; 2/ Technique de danse qui consiste à frapper le sol rythmiquement avec la pointe et le talon des chaussures.

Bibliographie

Ouvrages généraux :

Encyclopédie Microsoft® Encarta® 2002. © 1993-2001 Microsoft Corporation.

AZOULAY Eliane (1997), *Musiques du monde*, Paris, Bayard Edition

Dictionnaire de la Danse, Edition Larousse

Andalousie :

Espagne (1987), Librairie Larousse

Andalousie (1999), Paris, Edition Gründ

DEL CASTILLO Miche et DIEUZAIDE Michel (1985), *Nos Andalousies* », Paris, Berger-Levrault

Flamenco :

BOIS Mario (1994), *Le Flamenco*, Marval

LEBLON Bernard (1995), *Flamenco*, Actes sud

ROBERT René (1993), *Flamencos, La rage et la grâce*, Paris , Syros Alternatives

VIDAL Robert J., *Coplería Flamenca, Coplas et Letras choisies, présentées, traduites*

Flamenco.Pass , le magazine Internet du Centre Solea.

1/ Vous faire découvrir le Centre Soléa ,

2/ Vous conduire et vous guider dans l'univers du flamenco.

Pédagogie :

BEILLEROT Jacky, *Pour être singulier, soyons pluriel* (Le monde de l'éducation n°286,p 68, novembre 2000)

Les journées nationales des IA-IPR (2001), Direction de l'Enseignement scolaire, CRDP de l'académie de Versailles

Les activités éducatives au collège dans le cadre du projet d'établissement, (2001-2002), Inspection académique de l'Hérault, p 13

Qu'apprend-on au collège ? (2002), CNDP / XO Editions

Mémoires professionnels de PLC2 :

Hétérogénéité et musique au collège, Laurent Borel - PLC Education musicale et chant choral - 2000 - Montpellier [ID : 00b0129]

Comment concilier l'évaluation formative avec les principes didactiques du cours d'éducation musicale ?, Marianne DUCROS - PLC Education musicale et chant choral - 2000 - Montpellier [ID : 00b0133]

Le choix des percussions en pratique instrumentale, Christophe GOMAR - PLC Education musicale et chant choral - 2000 - Montpellier [ID : 00b0132]

De l'imitation à la créativité, Mademoiselle Nadège Frac - PLC Education musicale et chant choral - 2000 - Montpellier [ID : 00b0130]

Discographie

Flamenco :

(Guitarra Flamenca)

BACAN Pedro, *Alurican*

LOPEZ Sergio, « *Mil Colores* »

SOLER Pedro, *Sombras*

(Chant)

AZRIE Abed, *Suerte*, pour une rencontre entre le Flamenco et la musique arabe

CARMONA Juan, *Borboreo*

MENDEZ José, *Entre dos barrios, el flamenco de Jerez*

TIO GREGORIO EL BORRICO, *No Hables Mal de Nadie*

Rumbas :

GIPSY KINGS, *Estrellas*

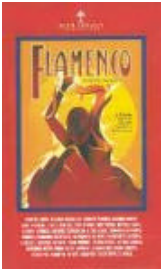
GIPSY KINGS, *Mosaïque*

Sevillanas :

Best of sevillana de Oro (de 1 à 12, ou de A à L)

CANTAORES DE HISPALIS, *Sevillanas de Oro*

Vidéographie



Flamenco et Sevillanas de Carlo Saura. Une anthologie du flamenco et des sévillanes, avec les plus grands artistes d'aujourd'hui.



Passion du flamenco. Réalisé par Carlos SAURA à la suite de l'immense succès de Sevillanas, Flamenco réunit cette fois, dans une fabuleuse fête andalouse onirique, les plus grands artistes vivant du chant, de la danse et du rythme flamenco. Devant la caméra de SAURA, plus de 50 artistes : des femmes, des hommes, danseurs et musiciens, parmi les plus grands : de Paco de LUCIA, à Manuco SANLUCAR, de Lole y MANUEL à l'étoile montante Joaquin CORTES. Tous les styles, toutes les écoles, orthodoxes ou hétérodoxes, sont invitées à cette fête sensuelle et colorée.

CD Joint

Sévillanes, issues des Sevillanas de Oro, vol. 2 :

- 1 « *SEÑORITOS DEL ROCIO* », de Los Hermanos Reyes
Sévillane lente
- 2 « *LOS CUATRO NOVIOS* », de La Esmeralda, Cristina, Carmelle y La Torillo
Sévillane rapide

Flamenco :

- 3 « *NO HABLES MAL DE NADIE* », de Tio Gregorio El Borrico
Bulerías por Solea
- 4 « *PA'LLA PA'CA* », issu de « Borboreo » de Juan Carmona
- 5 « *CARMINO* », issu de « Mil Colores » de Serge Lopez

Rumba :

- 6 « *LA RUMBA DE NICOLAS* », issu de « Estrellas » des Gipsy Kings

Enregistrements personnels

Entretien avec Maya CAPO, professeur de danse de l'association « Flamenco » :

- 7 Les origines du Flamenco
Les caractéristiques des différents chants et rythmes
Le Flamenco et l'Espagne
Les raisons qui font naître le Flamenco
- 8 La sévillane
La sévillane et la *feria*
Les caractéristiques de la sévillane
Les lieux où l'on danse la sévillane
- 9 L'approche par rapport aux élèves
- 10 « *HIJO DE LA LUNA* » interprété par la sixième I, avec solistes, chœur et palmas
(enregistrement effectué en cours d'apprentissage)

Rencontre avec François, chanteur-guitariste de rumbas :

- 11 « *VOLARE* »
- 12 Questions des élèves.
- 13 *Falsetas*
- 14 « *BAMBOLEO, BAMBOLEA* »
- 15 De quoi parlent les rumbas ?
16. « *LA BAMBA* »
- 17 « *Rumba lente* »
Commentaires de cette rumba.
- 18 A quelle occasion joue-t-on la rumba ?
- 19 « *JOBI, JOBA* »